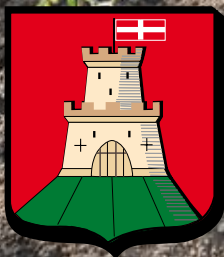


Châtel Saint - Germain

Bulletin municipal - juillet 2017





Châteloises, Châtelois, chers concitoyens.

Ca y est. C'est fait ! Lors de sa séance du 3 avril 2017, le conseil de communauté a voté, à une très large majorité, la transformation de la communauté d'agglomération en métropole. Le conseil municipal, lors de sa séance du 30 mai, a pris acte de cette décision.

Une des conséquences : la voirie communale (routes, trottoirs, pistes cyclables) devient une compétence métropolitaine. Les calculs des montants des transferts de charges sont en cours de validation. Les premiers travaux de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) ont déjà estimé une ponction sur notre budget communal d'environ 50 000 €/an à partir de 2018, que la métropole réalise ou non des travaux sur le ban communal. Cette ponction budgétaire vient s'ajouter aux baisses drastiques des dotations de l'Etat (DGF : Dotation Générale de Fonctionnement) qui, de 322 489 € en 2012, ont chuté à 198 231 € en 2017.

Autre cadeau de l'Etat, consécutif à la loi NOTRe : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) applicable au 1^{er} janvier 2018, sans compensations financières puisque « personne » n'était désigné en tant que responsable jusqu'à présent. Attendez vous donc à la création d'une nouvelle colonne sur vos feuilles d'impôts locaux dès 2018. Cette compétence décline un contenu très vaste en douze points dont les plus importants sont, à mes yeux : l'aménagement d'un bassin hydrographique, l'entretien des cours d'eau, l'approvisionnement en eau, la défense contre les inondations, la lutte contre la pollution, l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ... Il semble évident que la pertinence de l'application de cette compétence ne peut se montrer efficace si elle se limite au territoire de l'intercommunalité. Metz Métropole a pris l'initiative de la création d'un syndicat mixte « Moselle Aval » qui regroupera toutes les intercommunalités de Pont à Mousson à la frontière luxembourgeoise. Ce syndicat coordonnera les études puis les opérations à mener sur la Moselle et ses affluents, mais chaque EPCI (établissement public de coopération intercommunale) financera les travaux jugés nécessaires sur son territoire.

Autre conséquence : la gestion de l'eau potable devient également une compétence communautaire. Metz Métropole envisage la création d'une régie de type HAGANIS. Vous recevrez donc votre dernière facture émanant de la SAUR en juin 2018. Les suivantes seront établies par la future régie.

Mais revenons à Châtel et aux compétences, qui pour l'instant demeurent communales.

Lors de sa séance du 20 mai dernier, le conseil municipal a opté pour une extinction partielle de l'éclairage public. Les retours d'expériences de communes voisines comme Scy Chazelles et Rozérieulles nous

encouragent à franchir ce pas. Autre facteur déclencheur : une subvention promise par un sénateur (sur sa réserve parlementaire) abondera le plan de financement de ce projet à hauteur de 50%. Cette opération nécessite simplement la pose d'horloges astronomiques dans les quinze armoires régissant l'éclairage public. Une étude réalisée auprès du fournisseur d'énergie et des communes ayant testé la coupure de minuit à 5 heures du matin révèle un retour d'investissement en moins d'un an. Evidemment, à l'aspect financier s'ajoute une incidence qualitative évidente au niveau environnemental.

Notre programme électoral promettait un réaménagement du plateau sportif rue de la gare. Après réflexion, nous avons décidé la construction d'un « city stade » sur la partie recouverte d'enrobés et le remplacement du schiste à l'arrière. Nous attendons confirmation de l'attribution d'une dernière subvention pour lancer les travaux dès l'été. Un arrêté interdisant l'utilisation des lieux de 22 heures à 8 heures tous les jours, y compris les jours fériés a déjà été pris. Nous avons également fait chiffrer la rénovation de l'école maternelle de la Souris Verte, véritable passoire énergétique. L'estimation du bureau d'étude s'élève à la coquette somme de 200 000€ TTC.

Autre promesse électorale : la dissimulation des réseaux secs Place Bompard et rue du Ruisseau (suite et fin). L'évaluation du bureau d'étude se chiffre à 252 000€ TTC.

Vu l'état des finances communales dont les causes ont été rappelées ci-contre, ces deux réalisations semblent compromises avant la fin du mandat.

Nous envisageons de privilégier l'école maternelle, les travaux engendrant des économies substantielles de fonctionnement. Après la « chasse aux subventions » (région, département, Metz Métropole etc..) nous lancerons l'appel d'offres dès janvier afin de démarrer les travaux au printemps et offrir des locaux rénovés ...pour la rentrée 2018.

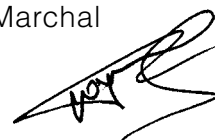
Si la « récolte de subventions » s'avère fructueuse, nous renouvelerons cette opération pour le projet Bompard-Ruisseau. Alors, si nos finances supportent le reste à charge pour la commune, la réalisation serait envisageable pour 2019.

Côté révision du POS en PLU, les nouvelles sont devenues un peu plus rassurantes pour les élus en charge du projet. Ce dernier a été arrêté par le conseil municipal le 30 mai dernier. Le dossier est actuellement entre les mains des PPA (Personnes Publiques Associées) qui bénéficient d'un délai de trois mois pour rendre leurs conclusions. Si le calendrier est respecté, nous devrions pouvoir approuver notre PLU vers le 15 décembre.

Enfin le débat est ouvert en ce qui concerne une éventuelle modification des rythmes scolaires proposée par le nouveau Président de la République. Le décret a été signé le 27 juin. Nous réfléchissons à une application pour la rentrée 2018 après concertation entre les parents et la communauté éducative.

Comme vous pouvez le constater, cette liste à la Prévert promet des vacances studieuses à l'équipe municipale mais ne m'empêche pas de vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Robert Marchal





Les enfants de Châtel dans leur jardin.
Photo : Denis Fogelgesang

Magazine d'informations édité par la
municipalité de Châtel-Saint-Germain
13, rue Jeanne d'Arc
57160 Châtel-Saint-Germain
Tél : 03 87 60 59 71
mairie@chatel-saint-germain.fr
www.chatel-saint-germain.fr
Directeur de la publication :
Robert Marchal
Comité de rédaction :
Commission communication
Photos : Commission communication
Denis Fogelgesang
Michel Harrburger

Les articles des associations sont rédigés par les
associations

Imprimerie : Reprographic

Jeudi 23 mars 2017

- 1 - Compte Administratif 2016
- 2 - Compte de Gestion 2016
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice 2016
- 4 - Fixation des taux des trois taxes directes locales
- 5 - Vote du budget primitif 2017
- 6 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 7 - Indemnité de fonction du maire et des adjoints
- 8 - Metz métropole : compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 9 - Location des terres communales
- 10 - Demandes de subventions
- 11 - Aire d'accueil des gens du voyage – transfert du pouvoir de police spéciale
- 12 - Modification tarifs
- 13 - Délégations consenties au Maire
- 14 - Divers - informations

Mardi 2 mai 2017

- 1a - Fonds de concours de Metz métropole – demande de subvention
- 1b - Demande de subvention- Héritage 2024 – C.N.D.S
- 2 - Metz métropole – Convention de prestations de service rendu en matière de collecte et traitement de déchets
- 3 - Délégations consenties au Maire
- 4 - Divers – informations

Mardi 30 mai 2017

- 1 - Metz Métropole – transformation de la communauté d'agglomération en métropole
- 2 - Plan Local d'Urbanisme
- 3 - Décision modificative n° 1 au budget primitif 2017
- 4 - Contrat Enfance Jeunesse 2017-2020
- 5 - Crédits scolaires 2017
- 6 - Subventions associations
- 7 - Demande de subvention : Lire en fête
- 8 - Délégations consenties au Maire
- 9 - Divers – informations

Mardi 20 juin 2017

- 1- Eclairage Public – demande de subvention
- 2 - Admission en Non Valeur
- 3 - Délégations consenties au Maire

Vendredi 30 juin 2017 séance de 20h30

- 1 - Elections sénatoriales - Elections des délégués et suppléants

Vendredi 30 juin 2017 séance de 21h00

- 1 - Fonds de concours 2017 de Metz Métropole
- 2 - Modification des tarifs accueil périscolaire 2017-2018
- 3 - Mise à disposition de jardins
- 4 - Délégations consenties au maire
- 5 - Divers

Compte administratif 2016

Budget primitif 2017

Le compte administratif 2016 (bilan des recettes et dépenses réelles) dégage :

En section de fonctionnement

- un excédent de	111 586.77€
Auquel il convient d'additionner l'excédent de 2015	136 130.28€
Ce qui donne un excédent cumulé de	247 717.05€

En section d'investissement

- un excédent de	294 604.16€
Auquel il convient d'ajouter l'excédent de 2015	39 341.47€
Ce qui donne un excédent cumulé de	333 945.63€

Au niveau des restes à réaliser en section d'investissement

En dépenses (travaux programmés non terminés)	55 701.59€
En recettes (reliquat de subventions accordées Partiellement encaissées)	67 957.65€

Décision du Conseil Municipal :

Affectation du résultat

Report de l'excédent de fonctionnement **247 717.05€**

Report de l'excédent d'investissement **333 945.63€**

Remarques :

Cette année, l'excédent cumulé est essentiellement dû à la vente des terrains communaux derrière l'école des Chauvaux : **550 000 €**

Cette somme permettra de réaliser quelques investissements étalés sur 2017 – 2018 – 2019 malgré les diminutions drastiques des dotations de l'Etat (DGF). Les pertes cumulées de 2012 à 2017 atteignent un montant voisin de **404 000€**.

En clair, la commune a perdu **404 000€** par rapport au montant qu'elle aurait pu percevoir avec une dotation de l'Etat constante depuis 2012.

En comparaison, une augmentation des « taxes ménages » de **1 %** « rapporte » à la commune **5000€/an**

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	392 200.05€
Charge de personnel	602 100.00€
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS, Subventions aux associations)	124 000.00€
Charges financières (intérêts des emprunts)	56 000.00€
Autofinancement des investissements	206 867.00€
Total	1 381 167.05€

Recettes

Produits des services	126 700.00€
Taxes, dotations et compensations	656 500.00€
Dotations (Etat + CAF)	269 000.00€
Produits d'exploitation	60 000.00€
Produits exceptionnels	21 250.00€
Excédent reporté 2016	247 717.05€

Total **1 381 167.05€**

Section d'investissement

Dépenses

Remboursement d'emprunts	137 210.00€
Immobilisations (maitrise d'œuvre et matériel divers)	31 000.00€
Travaux (école maternelle, équipements sportifs, voirie)	425 102.44€

Restes à réaliser **55 701.59€**

TOTAL **649 014.03€**

Recettes

FCTVA et TA	40 243.75€
Autofinancement	206 867.00€
Report excédent 2016	333 945.63€
Restes à réaliser	67 957.65€
Total	649 014.03€

Travaux rue de Verdun : logements de la “ Clouterie”



La construction des 48 logements en construction au 11 rue de Verdun avance rapidement. D'ici peu les immeubles seront mis hors d'eau et hors d'air.

Les entreprises pourront s'occuper de l'aménagement intérieur (plâtre, fenêtres, sols etc...) avant d'accueillir de futurs Châtelois.

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser aux organismes Néolia et Moselis

Plan Local d'Urbanisme - le bout du tunnel

Après de longues réunions et interminables corrections, les documents de la révision du POS en PLU sont enfin terminés. Ils ont été envoyés au PPA (Personnes publiques associées) fin juin. L'avis des PPA sera rendu dans un délai de trois mois. Suivront l'enquête publique d'une durée d'un mois, le compte rendu du commissaire enquêteur et l'approbation par le conseil qui devrait se situer mi-décembre. Le PLU remplacera le RNU (Règlement National d'Urbanisme), en vigueur depuis le 27 mars (caducité des POS) et en attendant le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) dont Metz Métropole aura la compétence au 1er janvier 2018.

Il est rappelé que les documents sont à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

Chats errants



Comme de nombreuses autres communes nous sommes confrontés au problème de chats abandonnés et errants. Il n'est pas difficile de comprendre que nous assistons à une prolifération de chats, ce qui engendre des réactions de la population.

Ces chats vivent là où ils trouvent un abri, mais toujours dans des conditions précaires.

Jusqu'en 2016, nous avons recours à la fourrière de Metz Métropole, qui les confiaient à des associations ou des refuges qui ne désemplissent jamais. Mais suite à la prolifération évoquée, l'avenir de ces chats sera l'euthanasie. C'est pourquoi nous avons pris contact avec l'association « **Enfermés dehors** » d'Ancy sur Moselle qui propose son savoir faire et qui se charge du piégeage et de l'ensemble des démarches, stérilisation, identification jusqu'à la remise sur lieu de l'animal, ou pour certains leur adoption.

Une campagne de stérilisation a déjà été mise en place en début d'année.

Pour financer ces opérations, la commune a demandé une subvention à la **Fondation Brigitte Bardot**.

les coordonnées de l'Association : **ENFERMESDEHORS.E-MONSITE .COM** tél.07.62.79.02.03

Centre Communal d'Action Sociale de CHATEL ST GERMAIN

Suite à la dissolution de « **CHÂTEL-DETENTE** », le **CCAS** de notre commune a proposé de poursuivre l'activité « **JEUX DE SOCIÉTÉ** ».

M. Gilbert Schmitt à la fois membre du CCAS et fréquentant fidèlement cette activité, a été pressenti naturellement pour être l'animateur de ce rendez vous hebdomadaire : nous l'en remercions.

Cette activité a donc repris le 13 janvier et connaît un beau succès. Une moyenne de 20 personnes est présente chaque vendredi après midi de manière assidue.

Aucune adhésion n'est demandée, les membres à tour de rôle, offrent les gâteaux pour le goûter et le café est offert par le CCAS.

Cette activité s'est arrêtée le 30 Juin et reprendra dès le **VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE**, avec le souhait de faire venir de nouveaux joueurs et joueuses.

Chacun peut faire de la publicité autour de lui pour faire perdurer les jeux de sociétés.

Le CCAS remercie le club Châtel Détente qui lui a remis le solde bancaire de l'association soit

1541,13 €

Dans le cadre du CCAS reprenez **le jeudi 19 octobre** une animation musicale vous sera proposée .



Anniversaire



Le 12 Avril dernier **M. le Maire et Mme Doron**, conseillère du quartier, sont allés souhaiter un bon anniversaire à **Mme Staebler** à l'occasion de ses 90 ans.

Il en a été de même le 9 Mai, **M. le Maire** accompagné de **M. Leclerre, adjoint**, a rendu visite à **M. Wild**.



Repas des Aînés

Ambiance colorée pour le repas des aînés qui cette année a réuni 180 personnes, toujours dans une ambiance très conviviale, animée par l'orchestre Dany Gardner.



Concert de Nouvel an avec "Souffle d'Ebène"

Ce fut encore un plaisir d'accueillir Le chœur de clarinettes « **Souffle d'Ebène** » de l'Ecole de Musique à Rayonnement Intercommunal sous la direction de son sympathique et passionné chef **Jean-Claude Madoni**.

Les Châtelois ne s'y trompent pas, car à cette occasion ils se sont déplacés nombreux pour apprécier les grands thèmes de la musique classique comme « **Carmen** » de **Bizet** , « **la Flûte enchantée** » de **Mozart** ou, le « **Beau Danube bleu** » de **Strauss**.



Concert de l'orchestre d'harmonie



La commune de Châtel était fière de recevoir le 7 avril dernier l'**orchestre d'Harmonie du conservatoire à rayonnement régional de Metz Métropole** sous la direction de **Sébastien Beck**.

65 jeunes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour faire vibrer les sens des spectateurs présents.

Le « Pot'agé des jeunes pousses » récompensé !

Depuis le début du printemps, des écoliers et collégiens ont œuvré pour créer un beau jardin clos par des murs, nommé le « **Pot'agé des jeunes pousses** », en suivant une charte : des règles pour assurer une bonne organisation. Ils se prénomment : **Enzo, Charlie, Zadig, Matthieu, Djayson, Maxime** pour les garçons ; **Zélie, Claire, Anaïs, Lisa, Maellys, Elyia, Louison** pour les filles. Ils sont aidés par des adultes : **Sylvie, Chantal, Jean, Raymond et Denis.**

Depuis le mois de mars, deux fois par semaine, les lundis et jeudis pendant 1 heure, ils ont d'abord bêché la terre noire, puis avec l'aide des adultes, ils ont semé et planté de nombreux légumes et plantes à fleurs. Il a fallu arroser régulièrement les plantations : les enfants allaient avec plaisir remplir les arrosoirs dans le ruisseau de Montvaux tout proche. Mais ils ont dû passer aussi de longs moments à désherber leurs parcelles de jardin : une pour deux jeunes.

En mai, les employés municipaux ont aménagé une table avec deux bancs et construit un beau poulailler avec des planches de bois contre un mur, ainsi qu'un enclos grillagé. **Quatre poules** y ont emménagé ; les enfants ont choisi leurs noms : **Zela, Neige, Roussette et Zébrette.**

Le lundi et le jeudi ils se chargent de leur donner à manger et de leur mettre de l'eau propre ; **le mardi et le vendredi** ce sont les enfants du périscolaire qui viennent leur apporter les restes de repas à 13 h et le mercredi ce sont les employés municipaux qui nettoient le poulailler.

Les jeunes se partagent les œufs et en juin ils ont commencé à récolter le fruit de leurs efforts : de belles salades, des radis, des petits pois et des fraises. Haricots, carottes, panais, choux, pommes de terre, potirons... suivront durant l'été.

Le « **Pot'agé des jeunes pousses** » avait posé sa candidature au concours « **Je fleuris la Moselle à l'école** », organisé par le département de la Moselle : le jury départemental s'est déplacé au jardin **le jeudi 8 Juin**. **Jean** le jardinier a présenté les travaux réalisés et les jeunes ont répondu aux questions des 4 personnes du jury : **Vanessa Carrara et Nathalie Klaine** du Conseil Départemental de la Moselle, **Fabienne Ramond** de la DSDEN, **Raphaël Zimmer et Elodie Lando** de l'OCCE. Puis les parents sont venus pour partager un apéritif convivial.

Le jury a invité les adultes et les jeunes qui ont pu se libérer ce jour-là, à la remise des prix : une belle brouette et d'autres petits cadeaux ; elle s'est déroulée **le 23 juin sur le site départemental des Jardins Fruitiers de Laquenexy.**

De l'avis de tous, ce potager est une expérience enrichissante qui crée des liens et qui est porteuse de valeurs pour les jeunes.



« Je fleuris la Moselle à l'école » à Laquenexy



Vendredi 23 juin s'est tenue dans les jardins fruitiers de Laquenexy une cérémonie fort sympathique : la remise des prix du concours « **Je fleuris la Moselle à l'école** ». Plusieurs écoles et associations périscolaires étaient venues sous un grand soleil pour se faire remettre un prix, suite au passage d'un jury dans leurs jardins. **7 jeunes et 3 adultes du « Pot'agé des jeunes pousses »** ont reçu le **1^{er} prix ex-aequo**, dans la catégorie « **périscolaire** », en présence de **M. Raymond Leclerre**, adjoint au maire de Châtel-St-Germain, de **M. Jean**

François, conseiller départemental ainsi que d'autres personnalités du Conseil Départemental de la Moselle, organisateurs de l'événement. Le prix consiste en un **diplôme d'honneur**, un **chèque de 300€**, une **belle brouette** à coque en plastique vert, un outil de jardin, trois boîtes avec loupe pour observer les insectes, deux carnets de jardin et une ardoise à suspendre à la porte du jardin. Jeunes et adultes sont fiers de la reconnaissance de leurs efforts dans leur beau potager.



l'Association Loisirs Créatifs Châtel

Depuis un an **l'Association Loisirs Créatifs Châtel** a pris le relais de l'APS pour certaines activités loisirs et propose les après midi les ateliers suivants :

Adultes et Enfants :

poterie les lundis,

Adultes seuls : aquarelle les mardis, peinture sur soie les jeudis et Raku les vendredis. Les effectifs sont de 29 membres dont 7 enfants de 6 à 10 ans. Cette première année d'existence s'est clôturée par l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 20 juin à 16h30.



Les activités du périscolaire



Les enfants du périscolaire sont bien occupés !
A la maternelle comme à l'élémentaire, les activités proposées sont variées !
Entre bricolage, cuisine, musique, jeux sportifs et autres, les enfants approchent différentes techniques de façon ludique grâce à l'imagination des animatrices.



19ème édition du vide-greniers



Devenu un véritable rendez vous pour les chineurs, amateurs ou professionnels, le 20ème vide-greniers 2017 peut être qualifié de grand cru. Bénéficiant d'une météo particulièrement propice, il a réuni 180 exposants représentant 1,6 km de stand dans le centre du village. Mais au delà des traditionnelles bonnes affaires qu'il offre, ce vide-greniers permet aussi aux différentes associations de se retrouver autour de la municipalité à travers le comité d'animation pour animer cette journée. Très fréquenté par les Châtelois, il leur permet de se rencontrer au fil des stands ou autour d'une collation. Il demeure depuis des années l'évènement phare de la commune.



Association de Parents



Le 4 mars dernier, vous avez pu admirer et applaudir le défilé des enfants dans les rues de Châtel. L'AP a organisé **son premier carnaval**. Les enfants et leurs parents se sont retrouvés autour d'ateliers divers et variés. Cet après midi a rassemblé **80 personnes** autour d'un goûter qui a régalé les petits et les grands, nous avons élu la reine et le roi de cette journée. On se donne **rendez vous en 2018...**

Le lundi 5 juin, les bénévoles de l'AP ont participé au traditionnel vide grenier organisé par le comité d'animation. Cette année nos crêpières confirmées ont formé avec brio la relève! Les crêpes étaient délicieuses et la journée s'est déroulée comme tous les ans dans une ambiance festive. Et pour finir, l'AP a organisé **samedi 10 juin la fête des écoles**. Après un très beau spectacle proposé par

tous les enfants des écoles primaire et maternelle, nous avons poursuivi par notre traditionnel barbecue.

Au rendez vous pas loin de **200 personnes**, soleil et bonne humeur ont fait de cette journée une véritable réussite.

Nous tenons à remercier les 2 membres **Isabelle et Françoise** qui quittent le bureau de l'association après des années de bons et loyaux services et nous remercions les nouvelles personnes qui souhaitent s'investir dans notre association.

Réservez d'ores et déjà votre soirée du **samedi 28 octobre 2017** pour venir fêter **Halloween avec l'AP**.

Vous pourrez retrouver toutes les dates: **Bourse aux jouets et à la puériculture, Assemblée Générale sur notre page Facebook**.



La marche « la Châteloise » le 3 septembre

Expo-photo : « Voyages en Asie » les 2 et 3 septembre

Comme à chaque rentrée, dimanche 3 septembre 2017, la municipalité de Châtel-St-Germain organise, avec le concours du Club Vosgien (section de Metz) la traditionnelle marche entre amis et familiale « La Châteloise ».

Neuf parcours balisés, sont proposés sur des circuits variables de **6 à 17 km**, au rythme de chacun. Le plus long, celui des Fermes (17 km), aura un point de ravitaillement à mi-parcours. L'inscription est de 2 € par adulte et gratuite pour les enfants. Départs et inscriptions auront lieu entre **8 h et 14 h** au centre socioculturel, face à la mairie, 6 rue Jeanne d'Arc.

A partir de 11h30, une restauration sera proposée sur place.

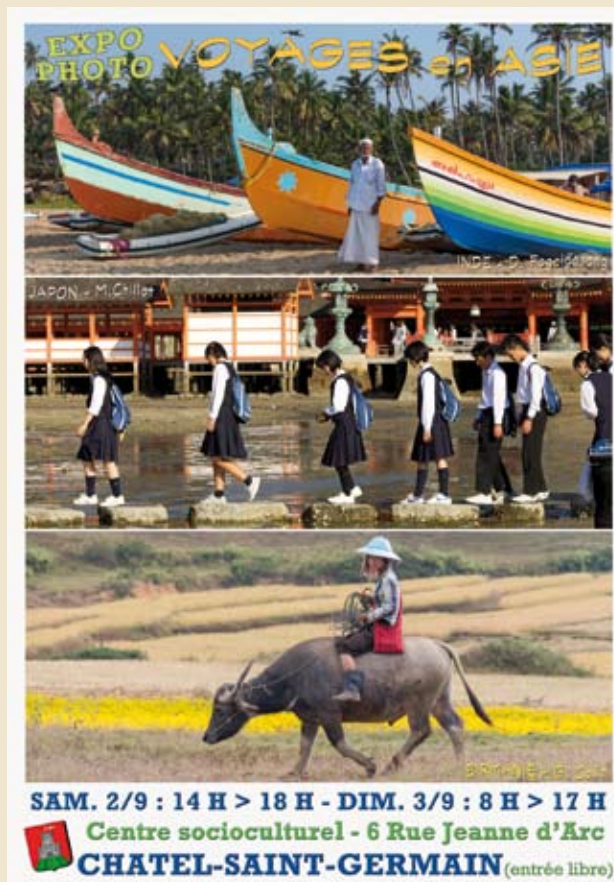
Conjointement, dans la grande salle du centre aura lieu **une grande expo-photo : « Voyages en Asie »**. Trois photographes amateurs et passionnés exposeront chacun les facettes d'un pays d'Asie qui les a marqués.

Michel Chillot, médecin généraliste à Montigny-lès-Metz, a effectué 2 voyages au Japon. Ses images sereines et poétiques reflètent le charme des jardins et des temples ainsi que les traditions des Japonais.

Gérard Colin, Châtelois et cadre retraité, désirait depuis longtemps visiter la Birmanie (renommé Myanmar) : il a pu enfin s'y rendre en 2015. Ce pays ne doit pas son cachet mystérieux uniquement à ses milliers de temples, pagodes, et vestiges archéologiques mais à une ambiance générale qui a fait de ce voyage une expérience inoubliable. Il faut aussi ajouter aux merveilles naturelles et culturelles, l'hospitalité et la gentillesse de ce peuple, imprégné de la culture bouddhiste omniprésente.

Denis Fogelgesang, enseignant retraité, est retourné début 2017 en Inde du sud, dans l'état du Kérala, « le pays béni des dieux », où il avait déjà fait des séjours dans

les années 1980-90. Il a pu constater l'éveil et le rapide développement économique de l'Inde. Il a retrouvé la nature préservée des « **backwaters** », ces mangroves qui bordent la côte de la mer d'Arabie, admiré les plantations de thé en altitude et assisté au mariage du fils d'amis indiens chrétiens.



Châtel détente - Dissolution



L'association Châtel Détente fut créée en **1983** dans le sillage du développement démographique de la commune, suite à l'arrivée de nouveaux habitants. Si depuis la création de l'association le nombre des adhérents a été relativement stable, en moyenne 80 adhérents, l'âge moyen de ceux-ci (**40-50 ans dans les années 1980**) a considérablement évolué en raison du peu d'adhésion de nouveaux membres plus jeunes.

Les activités des premières années : voyages, journées ski, planche à voile, sorties vélo, sorties découvertes, marches, jeux de société, repas traditionnels, etc...) se sont raréfiées, et seules ont subsisté ces dernières années la marche et les jeux de société.

Face à ce constat et en l'absence d'une nouvelle présidence, le comité a donc proposé lors de l'assemblée générale extraordinaire du **7 janvier 2017 la dissolution de l'association**. Sur 83 adhérents inscrits, 64 signatures ont été recueillies. Le quorum étant atteint, le vote pour la dissolution a été prononcé à l'unanimité des personnes présentes.

Les formalités réglementaires ont été effectuées, notamment auprès du Président du Tribunal d'Instance de Metz, et après liquidation et conformément aux statuts, la somme de **1.541.13 €**, correspondant à l'actif net, a été remise à M. le Maire au profit du **CCAS le 17/03/2017**.

Agenda

Dimanche 3 Septembre : La Châteloise : découverte des sentiers et exposition de photographies « Voyages en Asie »

Samedi 14 et dimanche 15 Octobre : Exposition de peinture organisée par l'Atelier Châtelois

Jeu 19 Octobre : Repas dansant organisé pour les aînés, proposé par le CCAS avec J.P. Sauray

Samedi 28 Octobre : Fête d'Halloween organisée par l'Association de parents

Dimanche 19 Novembre : Bourse aux jouets organisée par l'Association de Parents

Soirée théâtre

Le **vendredi 03 Mars** dernier la troupe « **La Chimère** » de Metz est venue une nouvelle fois sur la scène du Centre Socioculturel nous donner l'opportunité de passer une superbe soirée théâtrale. Devant un public très nombreux, quatre comédiens talentueux ont interprété sur un rythme soutenu « **La Vérité** » une pièce de qualité écrite par le jeune écrivain contemporain **Florian Zeller**.



Lundi 27 Novembre : Don du sang

Samedi 2 et dimanche 3 Décembre : Marché de Noël organisé par l'Atelier Châtelois

Vendredi 8 Décembre :

SoiréeTéléthon : Marche et Tartiflette

Samedi 9 Décembre : Téléthon au tennis et Nuit du Bad à la salle de sports

Samedi 20 janvier 2018 : Concert de l'orchestre symphonique du conservatoire de Metz Métropole à 20h30.

Les maires et adjoints des coteaux de Moselle en assemblée



L'amicale des maires et adjoints, anciens élus maires et adjoints du canton **des Coteaux de Moselle** a tenu son assemblée générale statutaire le **05 mai** à la salle des fêtes de **Marieulles**.

Une cinquantaine d'élus ont été accueillis par **Pierre Muel, maire**, et par son adjointe **Jacqueline Legay**, pour une visite du groupe scolaire intercommunal. Les deux élus locaux ont expliqué le fonctionnement de cette importante structure. S'en est alors suivie, une réception amicale au domaine **Oury-Schreiber, vigneron à Vezon**.

Cette assemblée générale était présidée par **Michel François** en l'absence de son président **Roger Peultier**. Après le rapport moral et financier, **Joël Strozyna**, maire de Fey, fit un exposé sur le transfert de l'eau avec comme

thème la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Les élus étaient attentifs à cette nouvelle compétence inscrite dans la loi Maptam et NOTRe, confiée aux communes ou aux EPCI.

Jean Bauchez, maire de Moulins les Metz, est également intervenu sur le renouvellement de la carte d'identité, compétence enlevée aux communes et remplacée par une centralisation imposée par l'Etat, qui au final, n'est en aucun cas au service du citoyen. Il a été proposé de faire voter une motion afin de revenir à l'ancienne formule. La soirée s'était terminée par un sympathique buffet campagnard, permettant aussi aux élus de partager leurs craintes et espoirs pour l'avenir.

Informations gendarmerie

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES

POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Contrôle visuel des sacs
- Organisation d'exercices de sécurité

LES BONS RÉFLEXES

- Éviter les attroupements devant l'établissement
- Signaler tout comportement ou objet suspect
- Ne pas stationner devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève

SONT AUTORISÉS

- Les sorties scolaires régulières et occasionnelles
- Les événements ouverts au public ou sein de l'établissement sous réserve de l'avis du Préfet
- Les voyages scolaires sous réserve de l'avis du Recteur

Consignes opérationnelles en date du 2 décembre 2015

#ESCROQUERIE À LA FAUSSE QUALITÉ
Faux gendarmes, faux policiers, faux agents EDF... Comment se protéger ?

#VOL PAR RUSE

Ne laissez entrer aucun inconnu dans votre domicile. Utilisez un entrebâilleur et/ou l'œilleton de votre porte pour parler à votre interlocuteur.

Demandez la carte professionnelle ou la lettre de mission

Vérifiez auprès de l'organisme qu'une intervention est prévue à votre domicile. En cas de doute, n'hésitez pas à composer le **17** pour joindre la gendarmerie ou la police.

#PRÉVENTION

Face à la recrudescence de la délinquance, la gendarmerie tient à informer la population. Elle demande aux habitants d'être vigilant et de les prévenir pour tout acte anormal, **en composant le 17**.

La bibliothèque municipale propose régulièrement des animations pour petits et grands. Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous. Pour connaître les prochaines dates des animations, consultez le site internet de la mairie

Tap'histoire : Pour les enfants à partir de 3 ans, le mercredi matin pendant les vacances scolaires.



Mercredi 19 avril – Les 3 boucs



Mercredi 22 février – Roulé le loup

Ateliers bricolage : Pour les enfants à partir de 7 ans, le samedi après-midi.



La Roseraie de Jussy : Une fois par mois, les enfants de l'IME La Roseraie sont invités à venir écouter des histoires et à emprunter des livres à la bibliothèque.



Accueil des scolaires : Tout au long de l'année, la bibliothèque accueille les scolaires. Pendant ces séances, les enfants peuvent écouter une histoire, emprunter un livre, apprendre à se repérer dans une bibliothèque ou découvrir les différentes ressources mises à leur disposition.



Classe de Mme Campergue – Maternelle



Classe de Mme Ollivier – CP/CE1



Classe de Mme Terrier – CE2/CM1



LES PLANTALIRES DE MISS PISSENLIT

A l'occasion de la 10ème édition des InsoLivres, la bibliothèque a proposé le samedi 10 juin à 15h00, un spectacle musical et théâtral de la **Cie LAVIFIL**. **Mimi Pissenlit**, la célèbre herbo-magicienne et **Jacques Seller** son fidèle jardinier ont répandu leur « **Flower Power** » dans le parc du Centre socioculturel en proposant un spectacle **100% Bio et Rock'N'Drôle** qui a enchanté petites pousses... et vieux buissons.



La bibliothèque et la micro crèche

« Roulé le loup » à la micro-crèche « Les Châteloups »

Le lundi 27 février, l'équipe de la bibliothèque s'est rendue à la micro-crèche pour raconter à un public attentif, l'histoire d'une petite grand-mère maigre, maigre comme un clou qui va au mariage de sa fille. Soudain, sur le chemin, un loup... Roule boule la grand-mère, le loup sera bien roulé ! Que diriez-vous d'une histoire où la grand-mère serait rusée, beaucoup plus rusée que le loup ?

A la micro-crèche « Les Châteloups », on n'a pas peur du loup !



C'est la fête à la micro crèche !

Pour carnaval, le personnel et les enfants se sont déguisés.

Le 29 juin, les parents ont été conviés à la fête d'été. Dans une ambiance conviviale le personnel sous la responsabilité de **Laure Renckert** a profité de cette occasion pour montrer aux parents ce que les petits ont appris et écouté tout au long de cette première année de fonctionnement.

Ce fut une répétition de la matinée de rencontre organisée pour les assistantes maternelles de Châtel qui a eu lieu le 5 juillet.



Ecole de musique “ L'Enfant-Phare ”

L'école de musique « **L'Enfant-Phare** » a terminé l'année scolaire par un spectacle sympathique qui a réuni dimanche 11 juin 2017, les élèves-musiciens et leurs professeurs devant un public de parents, au centre socioculturel. Chacun d'eux a joué un morceau avec son instrument : guitare, clarinette, piano, accordéon et batterie. Par ailleurs, cette année, un professeur a fait de l'éveil musical à des enfants de l'école maternelle « La souris verte », une fois par semaine dans le temps périscolaire. L'association s'est réunie le 20 juin : le bilan d'activités est positif pour cette année, malgré encore quelques problèmes d'organisation. Les professeurs se sont rendus à l'école du centre à Châtel, puis à celle de Rozérieulles le 29 juin, pour présenter les instruments aux écoliers. L'Enfant-Phare et sa directrice, **Mme Claire Marchal**, espèrent ainsi que d'autres jeunes s'inscriront pour des cours de solfège et d'instruments (piano, guitare, clarinette, percussions, trompette, flûte à bec et flûte traversière..) ; ils sont ouverts aux enfants de Châtel, mais aussi des communes environnantes. Des flyers ont été distribués aux élèves pour préciser les conditions d'inscription et les tarifs. Une

date est à retenir, celle des inscriptions : **mercredi 13 septembre 2017, de 17 h à 19 h, dans la salle de musique au 2^e étage du centre socioculturel.**



ALSH de printemps



Les accueils de loisirs sont organisés directement par la mairie, le directeur en est **Laurent Bourhoven** assisté d'**Aurélie Souchon**.

Les accueils sont déclarés à la direction départementale de la cohésion sociale et entrent dans le cadre du **Contrat Enfance Jeunesse** signé avec la **Caisse d'Allocations Familiales**.

La commune propose une semaine à chaque petite vacance et 3 semaines pendant l'été.

Pour ces vacances de printemps le thème choisi par l'équipe d'animation était le «**Cirq'Hop**». Les intervenants extérieurs étaient le **cirque Eole** avec son animateur **Vincent**, très apprécié des enfants. Nouveauté cette année, **Hélène**, de l'école **Hélène Dance** de Longeville les Metz est venue initier les enfants au **Hip Hop**. Des stagiaires ont complété l'équipe d'animation : **Christopher, Rachel, Françoise** était là pour veiller à la bonne organisation des repas.

Les 23 enfants inscrits ont pu tous profiter de ces différents ateliers avec des jeux et bien sûr des activités manuelles comme la fabrication d'un **pantin clown** proposé par **Aurélie**.

La qualité du spectacle proposé au bout de 4 jours a révélé de futurs artistes ...

Cet été, la fin tardive de l'année scolaire ne permet d'organiser que 2 semaines d'accueil de loisirs afin laisser les animateurs disponibles pour le camp d'ados fin juillet.

Contrat Enfance Jeunesse

La commune a renouvelé pour 4 ans le contrat Enfance Jeunesse avec la CAF qui apporte une aide financière pour la micro crèche, l'accueil périscolaire, les centres de loisirs, ce qui permet de financer des animations de qualité.

Un Comité de pilotage a réuni tous les partenaires, CAF, Familles rurales, parents, animateurs et Mairie.

Exposition du lavoir

L'exposition des membres de l'**Atelier Châtelois** s'est tenue les 13 et 14 mai au lavoir de Châtel.

M. Robert MARCHAL, maire de Châtel a remercié le public présent et en particulier **Mme Bernadette LAPAQUE**, conseillère départementale, **M. Jean-François LOSCH** maire de Lessy, **Mme Brigitte HENRY** représentant Jussy ainsi que les présidents des associations châtelaises.

Après l'intervention de Mme LAPAQUE, **André Tépus** a remercié les adhérents de l'atelier qui par leur présence ont animé le lavoir le temps d'un week-end. Les oeuvres exposées étaient de **Christine DELANNE, Brigitte DORON, Renée LECLERRE, Alain SCHERRER, André et Marie-Noëlle TEPUS, Ghyslaine WINCKLER et Ghislaine ZIMMER.**

C'est en profitant du buffet, offert par les exposants et l'atelier que nous avons terminé cette journée.

Nous rappelons les activités de l'atelier Châtelois : **le cartonnage et le kirigami le lundi de 14h30 à 17h30** (animé par Brigitte Doron 0683120550), **la peinture le mardi de 14h à 16h** et **le mercredi de 20h30 à 22h30, le vitrail le mardi de 14h à 16h** (André Tépus 0616830213).

A noter : **prochaine exposition les 14 et 15 octobre** sans oublier **le marché de Noël les 2 et 3 décembre.**



Tournoi scolaire USEP de badminton à Châtel-St-Germain

Le 30 mars s'est déroulé le **tournoi USEP de badminton de la circonscription**, au **gymnase de Châtel-Saint-Germain**, aimablement mis à disposition par cette commune.

Quatre classes de CM 1 et CM 2 se sont rencontrées le matin et trois classes l'après-midi. Chaque classe était divisée en 4 équipes.

Le matin, après les matchs qui se sont déroulés dans un bon esprit sportif, deux joueurs adultes sont venus faire un match de démonstration : **Quentin Tuillon**, du club de Thiaucourt (54) entraîneur de la ligue de badminton du Grand-Est et **Gaël Velasco** joueur-entraîneur au club de Marly-Metz. Leur superbe démonstration a été applaudie par les écoliers enthousiasmés. Les deux badistes ont remis la coupe aux vainqueurs. **Mme Dasse**, présidente de l'U.S.E.P. a remercié les communes qui soutiennent financièrement l'U.S.E.P., pour payer les transports par bus. Elle a félicité aussi les professeurs et animateurs sportifs qui ont bien entraîné leurs classes. Le tournoi s'est poursuivi le 6 avril pour d'autres classes de Corny,

Ars, Rozérieulles, Vernéville, Ste Marie et Amanvillers. Le classement du 30-3 matin : **1^{er} : Châtel-St-Germain** (M. Mayer) ; 2^e : Amanvillers (M. Mourot) ; 3^e : Ste-Marie-Aux-Chênes (Mme Christmann) ; 4^e : Montois-La-Montagne (Mme Holtz).



Rencontre USEP de mini-hand à Novéant

Le 13 juin a eu lieu à Novéant la rencontre annuelle de mini-hand des écoles de la circonscription de Montigny-lès-Metz, organisée par l'U.S.E.P. (Union Sportive à l'Ecole Primaire).

380 élèves se sont retrouvés avec leurs enseignants pour un tournoi, des ateliers avec des questions sur le sport et une réflexion autour des valeurs de l'olympisme, en vue de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024. A l'issue des épreuves, **le CM1-CM2 de M. Mayer** a terminé **troisième** sur neuf classes.



Concours des bibliothèques départementales



Les élèves de CP/CE1 sont allés chercher leur prix à Metz le mardi 20 juin. Lauréat du concours des bibliothèques départementales pour la réalisation de beaux dessins à partir d'un livre.

Sortie à la ferme de la classe maternelle et du CP/CE1

Mardi 30 mai les élèves de la classe maternelle de **Mme Campergue** et **la classe de CP/CE1 de Mme Ollivier** sont allés à la ferme pédagogique Naut de Rezonville, aussi appelée « **ferme Pégase** ».

Les élèves de maternelle ont fait des ateliers de découverte des animaux de la ferme, moutons, lapins et poneys.

Les élèves du **CP/CE1** ont découvert et réalisé les différentes étapes de la fabrication de pains. Ceux-ci une fois cuits, ont pu être emportés par chaque élève. En attendant la cuisson, les élèves de CP/CE1 ont visité la basse-cour et ont pu approcher les animaux de près.





Plantations de pieds de fraisiers dans le jardin de l'école maternelle



Sortie à la Ferme pédagogique Naut à Rezonville le 30 mai

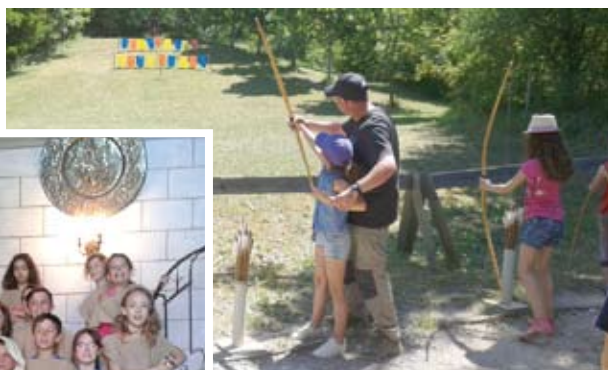
Sortie orientation du CE2/CM1 du 16 juin

Temps parfait, élèves motivés, **la classe de CE2/CM1 est arrivée deuxième sur 9.**

Elle a pique-niqué à **la croix Saint Clément** puis les enfants ont participé à **1h30 de course**, durant laquelle ils enchaînaient le plus de missions possibles pour poinçonner des balises qu'ils trouvaient par lecture de plan.

Visite du château médiéval de Jaulny et ateliers le 20 juin pour le CE2/CM1 de Mme Terrier et le CM1/CM2 de M. Mayer :

Le matin, les enfants ont eu un historique du château par des guides passionnés et spécialistes de l'histoire locale. Ils ont visité les salles en costume d'époque, respectant les proportions entre les 3 ordres ! Ils ont également pu soupeser **un bouclier, un heaume, une cotte de maille, une épée... et tester les différents éléments de l'équipement du chevalier.** Les élèves ont ensuite pique-niqué dans le parc du château à l'ombre des arbres. L'après-midi, les enfants ont participé à un premier atelier **«Enluminure»**, le but étant de fabriquer ses peintures à la manière médiévale (jaune d'œuf et pigments) et d'écrire son prénom à la plume. Ils se sont mis dans la peau des moines copistes, respectant le silence du scriptorium ! Ils ont terminé par une séance de tir à l'arc avec de vrais arcs de deux mètres, envoyant une salve de flèches entre deux rangées de blasons ! L'animateur était très compétent pour expliquer la technique de tir aux enfants et faire un petit parallèle avec la guerre de 100 ans ! **Ils ont tous trouvé cette journée passionnante !**



Festival d'expression des écoles de Châtel-St-Germain, Lessy et Rozérieulles



Le 16 mai, les écoles maternelles et élémentaires de **Châtel-St-Germain, Lessy et Rozérieulles** se sont réunies dans la grande salle du centre socioculturel de la commune. Ce festival d'expression permet depuis une dizaine d'années à des écoles volontaires de communes voisines de se rencontrer pour partager des chants et des danses. Les classes avaient préparé et répété depuis plusieurs mois un répertoire commun de chants, de style jazzy ou modernes, pour tous les niveaux.

M. Mayer, directeur de l'école de Châtel, a souhaité la bienvenue aux élèves, enseignants et parents accompagnateurs. Il a été ensuite le DJ, pour les playbacks.

M. Ziebel, directeur de l'école de Rozérieulles, a présenté les chants. Après une heure de chants à l'unisson, tous les élèves ont été récompensés par un goûter, offert par la commune de Châtel. Ils ont pu se détendre dans le parc du centre, avant de repartir dans leurs écoles respectives.

C'était une rencontre conviviale et réussie, qui sera sans doute renouvelée l'année prochaine.



La fête des écoles de Châtel-Saint-Germain

Le samedi 10 juin a eu lieu la fête des écoles au centre socioculturel de la commune. Les trois classes de l'élémentaire avec leurs enseignants : **M. Roland Mayer (le directeur), Mme Eliane Ollivier, Mme Sarah Terrier** et la classe de l'école maternelle « La souris verte » avec **Mme Nathalie Campergue**, ont présenté aux parents, en présence du maire, **M. Robert Marchal**, des adjoints et conseillers, un spectacle de chants et danses qui ont ravi les spectateurs. Les danses des enfants de maternelle étaient bien coordonnées ; ils ont effectué aussi des acrobaties sur des petites chaises. Les chants variés étaient dirigés par Mme Ollivier, M. Mayer faisant office de disc-jockey. Un chant écologique a retenu l'attention : Mme Terrier a mené cette année un projet « **Classe d'eau** » avec une subvention du « **Bassin Rhin-Meuse** ». Elle a fait

venir en classe un auteur-compositeur : **Lucas Fanchon**, lequel a composé une chanson poétique : « **Léon et Zia** » qui parle de l'eau : « **un trésor qui nous vient de la Terre... qui vaut bien plus que l'or de l'univers** ». Sa classe et celle de M. Mayer iront interpréter cette chanson à l'Arsenal de Metz en décembre. Deux élèves, **Elena et Liora** ont joué un beau morceau à la clarinette. Des grandes : **Romane, Louise, Pauline, Emilie, Charlyne, Elyia et Maellys** ont présenté des danses modernes très applaudies. Enfin les petits ont offert des fleurs à **Mme Campergue** qui est nommée directrice de maternelle à Purnoy-la-Chétive à la rentrée. La fête s'est poursuivie par le barbecue dans le parc, organisé par la dynamique **Association de parents**.



Châtel Multisports met le cap sur 2017 - 2018

En 2017, après 3 années d'existence, Châtel Multisports se développe toujours ; aux 5 activités en 2016-2017, une 6^{ème} activité s'est ajoutée:

- **Le Qi Gong** est un art de détente et de santé destiné à entretenir la vitalité en réunissant le mouvement, la respiration maîtrisée et la concentration de l'esprit. Les séances se dérouleront le **lundi de 20h à 21h15**, avec **Caroline Touchette, au centre socioculturel.**

La séance découverte du 10 juin a permis de découvrir que cette activité pouvait intéresser de multiples personnes : 31 personnes étaient présentes : un succès de bon augure.

Nous vous accueillons aussi pour la pratique de :

- **La Gym douce**, activité à laquelle les anciens ont plaisir à se retrouver le mardi de 8h30 à 9h30, avec Laurent.
- **La Gym Tonique Aéro Latino**, enchaînements rythmés sur des airs latinos, le tout sur une bande-son actuelle; les séances ont lieu le jeudi de 20h à 21h. Les séances sont animées par la dynamique Véronique.
- **La Danse Modern Jazz**, le mardi de 20h à 21h, au centre socioculturel. Le vendredi 16 juin dernier, Carine a organisé le spectacle de fin de saison qui a montré les talents du groupe de danseuses.
- **Self Défense, Ju jitsu**, littéralement : « art de la souplesse » qui regroupe des techniques de combat qui furent développées par les samouraïs. Elles enseignaient aux samouraïs et aux bushis à se défendre lorsque ceux-ci étaient désarmés. Les séances ont lieu **le mercredi de 19h à 20h30, avec Geoffrey.**
- **Badminton**, sport alliant le plaisir de jouer entre amis, en famille, en loisirs, et en compétition pour les plus motivés ; Les séances ont lieu **le mardi, encadrées par Laurent, le vendredi soir et samedi matin, encadrées par Audrey et Victor.** Le club a organisé **un goûter chocolat, le dimanche 23 Avril**, après un après-midi rencontre de badminton en famille, ouvert à tout le club... En espérant plus de participants pour l'année prochaine.
Rendez-vous à partir du Lundi 11 septembre, pour la reprise des activités de Châtel Multi-sports.





SAISON 2016 – 2017 : DÉNOUEMENT HEUREUX

Les deux équipes Seniors ont assuré leur maintien

L'indécision a duré jusqu'en toute fin de saison car, suite à des résultats en « dents de scie », les deux formations se sont retrouvées menacées de relégation. Toutes deux sont néanmoins parvenues à trouver les ressources nécessaires pour s'imposer lors des ultimes rencontres face à des rivaux directs et à sauver leur place, en PHR pour l'équipe A, en 2^e Division pour l'équipe B. Elles finissent même à un classement honorable, respectivement 7^e et 5^e de leur groupe.



2^e partie de saison très satisfaisante pour les équipes de jeunes

Les U15 jumelés avec Moulins terminent à la 3^e place dans leur championnat de District.

Les U13 finissent champions invaincus de leur groupe de Promotion et se sont distingués au tournoi international de Devant-les-Ponts du lundi de Pentecôte.

Les arbitres du club de nouveau à l'honneur

Une nouvelle fois, Fabrice Schmitt a été désigné pour arbitrer, le dimanche 4 juin, la Finale de la Coupe de Lorraine qui a opposé Thion à Lunéville.

Grégory Grasse, après seulement 5 saisons d'arbitrage, a gravi les échelons à la vitesse grand V, puisqu'il dirige déjà régulièrement des rencontres de DH (plus haut niveau de Lorraine). Sa candidature comme arbitre de la Fédération Française (arbitre fédéral pour officier au niveau national) a été retenue. Il devra faire face à une rude concurrence avec stage et examen prochains à Clairefontaine.

Représentée également par Michaël Rouge, habitant de la localité, et bientôt par Quentin Rostoucher, ancien jeune joueur du club, l'US Châtel se réjouit de compter dans ses rangs 4 arbitres de niveau Ligue qui, chaque week-end, dirigent des matchs importants sur tous les terrains de Lorraine.



Vide-dressing

La 2^e édition du vide-dressing, organisé par l'Union Sportive le dimanche 5 février au centre socioculturel de Châtel, a cette fois encore connu un vif succès.

Durant toute la journée, la soixantaine d'exposants a pu présenter une multitude de portants et cintres surchargés de vêtements de tous genres, tant féminins que masculins, ainsi que des tables recouvertes d'accessoires et bijoux divers.

Il y en avait assurément pour tous les goûts et les nombreux chineurs ont pu tout à loisir dénicher la bonne affaire. Participants et visiteurs ont en outre pu apprécier sandwiches et pâtisseries maison.

Une journée plaisante de rencontres et de découvertes qui s'est déroulée dans une ambiance animée et conviviale. De quoi satisfaire pleinement les organisateurs.

Recrutement

L'US Châtel invite les jeunes âgés de 6 à 15 ans, désirant pratiquer le football, à venir s'inscrire au stade à la reprise qui aura lieu début septembre.

De même, toutes les personnes qui souhaiteraient participer à la vie du club, dans quelque fonction que ce soit, sont les bienvenues.

**Contact et renseignements auprès du
Président : 06 08 60 13 17**

Mi-saison 2017 au tennis de Châtel

Le programme des activités au cours du 1^{er} semestre 2017 est demeuré très chargé tant sur le plan sportif qu'au travers de plusieurs manifestations.

Sur le plan sportif, début janvier commence les championnats hiver dames et hommes, avec 3 équipes engagées.

Les jeunes 15/16 ans ont également participé à ces championnats avec des résultats encourageants



Fin mars et durant quatre semaines, 200 joueuses et joueurs ont foulé les terrains du club. Si pour les finales du tournoi Jean Jung, les gagnants et finalistes sont des personnes extérieures au club, ce n'est pas le cas pour les finales consolantes 100% SCL Châtel et la présence de joueuses et joueurs de Châtel aux finales intermédiaires 4^e série.

A l'issue du tournoi Jean Jung, le comité a proposé aux adhérents de se retrouver lors d'une soirée conviviale pour le traditionnel repas du club qui s'est déroulé le 29 avril avec une animation musicale diffusée tout au long du repas.



Le mois de mai n'était pas en reste puisque 7 équipes ont représenté le club avec à la clef une très belle première place de l'équipe 1 homme qui accède avec brio en régional 2 après avoir gagné tous ses matchs. Les autres équipes se sont bien défendues et le club remercie tous les compétitrices et compétiteurs pour leur participation et pour les résultats affichés.

Les dames ont également tenu leur journée « girls » le 08 mai avec des matchs tout au long de la journée, le tout dans une très bonne ambiance familiale.



Cette première partie de la saison s'est terminée avec l'organisation de la Journée Porte Ouverte qui s'est tenue le jeudi de l'ascension 25 mai. La météo nous a encore accordée sa clémence et le soleil fut au rendez-vous de cette journée sympathique où de nombreux jeux ont permis aux enfants et adultes de partager bonne humeur et joie.



Les manifestations sont encore nombreuses avant la fin de la saison avec en juin, le tournoi vétérans 45+ et 55+ et début juillet un tournoi open jeunes toutes catégories et l'organisation des phases qualificatives pour le trophée de la famille, tournoi national dont les phases finales se dérouleront à la grande motte.



4 juillet 2017 le Tour de France à Châtel-Saint-Germain

